



Forum d'agglomération du Grand Genève

Trajectoire Climat du Grand Genève

Ont participé : Alice Martin, Bernard Lensele, Françoise Schenk Gottret, Alain Rouiller, Louis Carrier, Yvan Bucciol, Denis Bücher, Marc Rädler, Peter Loosli, Gilbert Ploujoux, Lucile Hanouz, Ismael Sylla, Pascale Riat, Catherine Walthert Selosse, Marc Rädler.

Nous avons bénéficié du soutien logistique de Viviane Aeby, du cabinet Vallat
Nous nous sommes réunis 7 fois entre le 20 mars et le 12 juin,

Nous avons aussi bénéficié des interventions de :

- **Rémi ZINDER**, Directeur du Service cantonal du développement durable (SCDD)
- **Catherine LAVALLEE**, alors Cheffe de projet / planification énergétique territoriale chez AMSTEIN +WALTHERT
- **Sonia LAVADINHO**, anthropologue urbaine, qui est venue faire une conférence lors d'une thématique



Introduction

Cette saisine porte sur un sujet essentiel, puisqu'il s'agit de faciliter la mise en œuvre des actions qui permettront, à l'échelle du territoire, de contenir le réchauffement climatique au +2 ° C.

Le réchauffement climatique est un problème particulier, qui ne se gère pas comme une dette, qu'on pourrait envisager de creuser indéfiniment : en 2030, nous saurons si les actions engagées dans le Monde auront été suffisantes pour respecter les Accords de Paris, balise morale qu'on ne peut concevoir de dépasser sans aller à contresens de l'Histoire.

Il est maintenant démontré que les changements d'habitude individuels, s'ils sont importants, ne peuvent suffire à endiguer ce phénomène. Il faut donc des décisions et des mesures politiques, puisque 90 % de nos émissions de GES sont déterminées par des choix collectifs.

3 points cependant :

- La saisine a été validée tardivement et les documents de travail n'ont pu nous être présentés que le 3 avril, lors de la séance animée par Rémy Zinder.
- La saisine stipule que nous n'avons pas à donner d'avis mais seulement « des recommandations pour faciliter la mise en œuvre » Il est impossible de ne pas exprimer un avis sur une mesure que nous sommes censés promouvoir au sein de la société civile. Nous nous sommes interrogés sur la pertinence des actions avant de voir comment les faire accepter.
- La période de travail a été très courte et la saisine sur la cohésion sociale, sujet plébiscité lors des travaux antérieurs a mobilisé beaucoup de membres actifs.

Les conditions matérielles qui nous étaient imparties nous ont mis dans une situation de « qualité empêchée » en étant dans l'urgence pour traiter une question de fond.

Nous ne pourrions traiter que le premier axe de questionnement de la saisine.

Généralités

D'une façon générale, les membres de la commission sont favorables à un « plan climat », conscients de la part de l'Homme sur les changements climatiques, et de sa nécessité de tout faire pour mettre en œuvre des mesures destinées à éviter l'emballement du réchauffement de la planète.

Les mesures proposées sont accueillies plutôt favorablement, avec des réserves relatives, des suggestions, des compléments, avec une volonté d'aider à les faire connaître, comprendre, accepter, et à contribuer à leur mise en œuvre.

Par ailleurs, les initiatives de la société civile pour alerter ou agir sur cette thématique sont nombreuses et présentes sur notre territoire mais aussi de façon internationale (cf Marche pour le climat, ressourceries, accorderies, Amap, plan de mobilité des zones industrielles, Alternatiba etc) ce qui montre *un réel intérêt et une sensibilisation croissante de la société civile à ce problème*. De nombreux groupes ont commencé à mettre des actions en place, à leur échelle. *La société civile est parfois en avance sur les élus qui ne doivent pas craindre de ne pas être suivis sur cette thématique.*

L'intervention de Sonia Lavadinho, anthropologue urbaine a convaincu les personnes qui ont assisté à sa conférence débat que le facteur humain était essentiel à prendre en compte pour réussir ces changements multiples, pour optimiser les effets attendus, au meilleur coût financier bien sûr, mais aussi en temps et en énergie. *La vraie transition est la transition comportementale. Sans cela il n'y aura pas de transition.*



Attitudes face au changement

Les mesures à venir nous imposent des changements dans plusieurs domaines. *Même s'il est inhérent à nos vies, le changement a un coût énergétique, il faut donc motiver et faire du cushionning (mettre des petits coussins = adoucir les choses quand c'est possible) pour le faciliter.*

Des changements « radicaux » ou des « bouquets de changements » ne sont pas plus coûteux à supporter que des incréments « à petits pas » et auront souvent plus d'effets.

Le rationnel et l'émotionnel coexistent en nous, mais c'est l'émotion qui a le plus souvent le dessus. Il faudra donc être irréprochables sur le plan factuel et avoir une narration qui convainque le système émotionnel d'agir au lieu de fuir ...

Sans émotions, il est difficile de faire bouger les gens.

La conscientisation est nécessaire mais pas suffisante pour passer aux actes.

Dans le cadre du changement climatique, c'est difficile car les causes sont multiples, les responsabilités dispersées et les impacts des actions diffus et différés.

Il faudra :

- Accepter nos propres responsabilités : nous contribuons toutes et tous à la tragédie climatique : tout le monde participe au problème et a une raison de l'ignorer ou de se trouver un alibi. Alors, quelle(s) contribution(s) sommes-nous prêt-e-s à faire pour freiner ce phénomène ?
- Insister sur la coopération, les intérêts mutuels et notre humanité commune : on ne sauve pas la planète mais un type de civilisation.
- Parler à nos valeurs (conscience des biens communs ; l'air, le climat, l'eau etc)
- informer, d'une manière accessible aux citoyens : canal, niveau de langage, attractivité
- aider à visualiser de façon positive les changements envisagés (par exemple visualiser les îlots verts ...montrer des avant/après de réalisations)
- accompagner les changements (comment faire pour passer de la voiture aux TC, entretenir un vélo, cuisiner avec moins de viande ...) offrir des espaces de sécurité dans ces transitions (cushionning)
- des petits changements parfois très simples peuvent avoir des effets massifs et contagieux : bien y réfléchir avant de choisir ses batailles ! Le plus spectaculaire ou le plus coûteux n'est pas forcément le plus performant.
- Convaincre par l'expérience : expérimenter le changement dans des conditions agréables, puis aider le comportement vertueux à devenir routine. Pousser à expérimenter: commencer par covoiturer ou prendre le tram, ou travailler en tiers lieu un jour par semaine, offrir un ticket de TC à des automobilistes pour une occasion donnée ...
- pour arriver à instaurer de nouvelles « routines » moins génératrices de GES :
- faire participer le plus grand nombre pour prendre en compte les logiques d'usages des gens concernés ; envisager des appels à projet (avec budget)
- s'appuyer sur les acteurs de terrain, l'existant, les expériences réussies, l'influence des pairs.
- valoriser, faire connaître ce qui existe déjà et va dans le bon sens
- faire monter les individus en compétence (les artisans, les usagers, les consommateurs) leur permettre de s'impliquer
- démontrer la justice, l'efficacité et la responsabilité des mesures envisagées



- montrer les avantages liés au changement sur différents axes : santé, économie, climat ...
- penser au principe d'architecture des choix : proposer le choix vertueux en premier car on revient rarement sur ses choix (application smartphone pour proposer un trajet : commencer par l'option piéton/ vélo/ bus plutôt que voiture ...présentation des plats au self : présenter fruits, plats végétariens avant les plats riches et impactant sur l'environnement)
- proposer des choix uniquement vertueux : (accès au centre-ville à pied ou en TC ...un jour par semaine, choix entre deux menus végétariens ...)
- prendre des mesures incitatives mais aussi contraignantes
- contrôler (cf loi sur le double vitrage, respect des normes ...)
- d'une manière générale, un monitoring de ces mesures serait le bienvenu pour mesurer leur avancement, leurs conséquences, et motiver.
- Acte symbolique à mettre en scène ; comme faire proposer des choix uniquement vertueux : par exemple : accès au centre-ville à pied ou en TC ... Genève au Pacte de Mexico
- Visualiser : Avoir un panneau où on voit combien de tonnes de CO2 ou GES ont été économisées cette année... dans ce bâtiment ...ou à l'échelle de la ville, du Canton

Plan Climat Cantonal : les mesures du volet 2

AXE 1 / Les bâtiments, voir en annexe les contributions de M Rädler et Y Bucciol

- Attention à ne pas donner d'incitations contradictoires
- Des lois ont été votées mais ne sont pas appliquées :(double vitrages)
- Incitations financières en fonction des revenus, mais aussi démonstrations chiffrées au cas par cas quand c'est possible du retour sur investissement des travaux envisagés. Il a été montré que c'est plus motivant.
- Informer mais aussi impliquer : les usagers dans le fonctionnement des bâtiments passifs qui demandent un autre comportement ... (cf quartier de Bonne à Grenoble)
- Guichet unique pour les entrepreneurs
- faciliter / contrôler l'application des normes SIA par les entreprises étrangères que tous aient les mêmes contraintes.
- Montrer ce qui marche : conférences, portes ouvertes, visite de chantiers pilotes
- Mises à niveau des artisans, mais aussi information des utilisateurs
- Incitations ludiques type « Familles à Energie Positive », action européenne relayée en Haute Savoie depuis 2008, qui permet à chacun de monter en compétence, d'échanger, et d'agir au lieu de subir

AXE 2 / Mobilité

Changer l'image des mobilités alternatives à la voiture : « Une ville avancée n'est pas un lieu où même les pauvres roulent en voiture, mais plutôt un lieu où même les riches prennent les transports en commun. » Enrique Penalosa, maire de Bogota entre 1998 et 2000.

2.1. Report du transfert modal vers une mobilité douce ou/et les TP

Motivation; les usagers sont plus susceptibles de modifier leur comportement lorsqu'un changement important se passe dans leur vie / environnement. (Cf. psychologie cognitive)



Pour installer de nouveaux « réflexes » de mobilité il faudra profiter de la mise en place conjointe d'infrastructures importantes ou de mesures de mobilité, dans la période 2019 - 2021

- Léman Express
- Trams des Cherpines, de Bernex,
- BHNS du Pays-de-Gex
- Voie verte d'agglomération Annemasse - centre de Genève - St Genis
- et « loi pour une mobilité cohérente et équilibrée » adoptée en votation populaire par le Peuple genevois en juin 2016 qui comprend 100 mesures.

Accompagnement

Il sera nécessaire d'accompagner ces changements, en faisant un effort d'information auprès du public (cadençage, facilité d'achat du ticket, prix du transport) et il faudra des mesures dissuadant d'utiliser sa voiture, puisque l'offre permet d'autres alternatives que le véhicule individuel => volet mobilité.

L'exemple zurichois lors de la mise en place du RER est connu. L'absence de mesures d'accompagnement a fait que la mobilité globale a augmenté, l'important transfert modal sur le rail a été compensé par de nouveaux automobilistes sur des routes moins chargées.

- Promotion et sensibilisation de la mobilité douce : objectif : augmenter les parts modales de l'écomobilité et faire en sorte que l'augmentation prévue de la mobilité du Grand Genève se fasse sur les transports publics et/ou la mobilité douce (principe du projet d'agglomération soutenu par la Confédération)
- Valoriser et faire connaître ce qui se fait ou est en cours

La part modale de la marche a fortement progressé à Genève et en ville de Genève, les transports publics se développent. Dans le canton de Genève 59 % des déplacements se font par la mobilité douce ou les transports publics (y compris 2 % utilisant les P + R. Voir le document « transports genevois en chiffre »)

Plusieurs actions dans le domaine de la mobilité douce sont déjà portées par la société civile, avec le soutien des collectivités.

Le Forum d'agglomération propose de les développer et d'étendre le cercle des bénéficiaires. Par exemple l'apprentissage de l'utilisation des transports publics (mesure 6.5) devrait être étendu aux actifs qui n'utilisent pas les TC.

Le PAMD (Plan d'actions de la mobilité douce 2015 - 2018 mis à jour en mai

2017) contient des mesures qui seront développées d'abord à Genève. Elles devraient être étendues au Grand Genève.

Mesure 4.2. Cohabitation des usagers (attention aux conflits d'usage, à anticiper, éduquer)

Mesure 4.4. Carrefours à feux adaptés aux modes doux

Mesure 5.1. Développement du stationnement du vélo. Prévoir la possibilité de recharger les VAE avec toits photovoltaïques sur les parkings par exemple

Mesure 5.2. Stations vélos dans les gares du Léman Express, Faciliter l'accès des vélos dans les trams et bus, et le parking ensuite.



Mesure 6.1. Vélo en libre-service = > à coordonner au niveau du Grand Genève.

Mesure 6.3 A pied, à vélo à l'école

Mesure 6.4 Promotion des cours de vélos auprès de nouveaux usagers, aînés ou adultes n'ayant jamais fait de vélo ou ayant arrêté depuis longtemps (appui des associations possible pour l'usage et l'entretien du vélo, voire promotion du tricycle adulte pour personnes âgées plus fragiles ; et avec moins d'équilibre)

Mesure 6.5 A pied sans limite d'âge et sans obstacle

La conception de voies vertes et pistes cyclables nécessite une grande technicité et une grande qualification ...Un équipement sécurisé et bien pensé est le gage d'une utilisation optimale... Pour rappel : la cyclabilité d'un territoire ne se limite pas à la pratique du vélo, mais se base sur 5 critères : la part modale, la sécurité des routes, le développement du cyclotourisme, les ventes de bicyclettes... et la force du militantisme.

<http://ecf.com/news-and-events/news/http://first-eu-ecf-cycling-barometer-launched/>

Enfin, il est possible de présenter les changements à venir sous un jour « favorable » : bien peu de gens prennent leur vélo pour « sauver le Monde », (5%) mais parce que c'est rapide (56%), pratique (37%), moins cher (29%), bon pour la santé (26%) (sondage auprès de Copenhagois)...A nous de faire en sorte que ce soit aussi rapide, agréable, (la sécurité va de pair avec la sensation de plaisir) ; peu coûteux, et bon pour la santé !

Ces campagnes devraient être étendues au Grand Genève, la question de la mobilité devant se résoudre à cette échelle.

2.2. Mobilité partagée / TC / Smart mobility

On sait aujourd'hui que même un développement très important des TC, ne permettra pas de résoudre à lui seul les difficultés de mobilité actuelles.

Un axe doit donc être développé, en appoint : la mobilité partagée.

Le concept de mobilité partagée caractérise toutes les formes de mobilité centrées sur le **partage des moyens de transport** :

- Prêt ou location de véhicules entre privés (P2P autopartage privé), Smart mobility
- Voitures en libre-service (système autolib à Paris)
- Covoiturage organisé ou spontané
- Partage de places de parc (mutualisation)
- **Proposer des actions symboliques d'autopartage public** : Utilisation de voitures en autopartage par l'administration.
- *Le soir ou les fins de semaine ces voitures seraient à disposition de la population. Cf modèle de Bâle*
- transport par câble ? A ne pas négliger ? Etude de NOE 21



De l'avis de la commission la *mobilité partagée* doit devenir un **axe fort** du plan climat dans le volet mobilité, plusieurs points se retrouvent dans l'action 2.4

Voir aussi le rapport du Forum d'agglomération adopté à l'unanimité

2.3. Réduire la part du diesel dans le parc des véhicules de transports en commun

- Le changement « radical » n'étant pas plus coûteux que les changements incrémentés, pourquoi ne pas envisager des mesures plus drastiques visant à l'éradication du diesel (*cf exemple du Royaume Uni radical, il interdit les moteurs à combustion en 2025 ce qui incite les fabricants à réorganiser leurs chaînes de fabrication*)

2.4. Faciliter le développement de l'électro mobilité

- Se libérer de l'influence des lobbies pour chercher d'autres alternatives énergétiques que les énergies fossiles ; mais travailler aussi à faire sortir de l'imaginaire collectif que la voiture demeure le moyen de transport par excellence.

2.5. Prise en compte des enjeux climatiques dans le futur plan directeur du transport des marchandises

- En revanche, le E-commerce laisse dubitatif
- Plutôt encourager le commerce et la production de proximité

Financement

Le Forum d'agglomération propose pour le financement des actions de l'axe 2 mobilité du Plan climat cantonal de créer un fonds qui serait alimenté par un pourcentage sur tous les travaux d'infrastructures routières, des transports publics (trams, trains), pistes cyclables, parcs de stationnement et P + R, etc.

Ce concept devrait être étendu progressivement au Grand Genève.

AXE 3 / Biens de consommation

3.1. Alimentation bas carbone la société civile, les enseignes alimentaires diverses peuvent accompagner les gens dans le changement de leurs habitudes alimentaires : cours de cuisine, label « fourchette verte » ...pour aider au choix.

Actions à développer au niveau du Canton puis du Grand Genève. Solliciter les associations concernées

- Pour des circuits courts, repenser la taxation (cf phénomène du prix de revient du pain)
- Avoir un label et la traçabilité pour pouvoir choisir des produits locaux

3.2. Adapter et promouvoir des outils d'évaluation des GES pour les achats professionnels responsables

- Bonne mesure, nécessité de porter à connaissance, et rendre facile d'utilisation de ces outils.

3.3. Allongement de la durée de vie des biens de consommation



- La société civile s'est emparée du problème de la durée de vie des objets ; Accorderies, Repair cafés où on apprend à réparer soi-même, GE-repare.ch, initiative de Genève et Carouge ...avec les fédérations de consommateurs. Soutenir ces initiatives. Proposer d'étendre ces réseaux au Grand Genève
- Sensibiliser les entreprises sur le turn over de leur matériel informatique en vue de le stocker et le recycler (les espaces des structures de récupération qui existent sont submergés par le nombre et connaissent donc des problèmes de stockage)
- Pour lutter contre l'obsolescence programmée, exiger des durées de garantie plus longues

AXE 3 / Aménagement du territoire, + contribution de Bernard Lensel annexée au rapport

4.1. Utilisation systématique d'un outil permettant de comparer les émissions de GES de différents scénarios d'aménagement

Mesure approuvée.

4.2. Intégration des aspects opérationnels relatifs au climat dans les plans directeurs et les projets énergétiques territoriaux des communes genevoises

Fiches portées à la connaissance du public qui peut mieux comprendre les enjeux et participer aux décisions à l'échelle de leur commune ;

4.3. Prévenir et lutter contre les îlots de chaleur en milieu urbain

Montrer des réalisations, des avant/ Après ... pour positiver le changement ...qui devrait être esthétiquement attractif ... Attention aux essences végétales choisies (allergie)

4.4. Intégrer des critères spécifiques dans les appels d'offre pour les projets de construction d'infrastructure

Communiquer sur ces investissements pour des rénovations qui rendront les bâtiments plus robustes

AXE 5 / Santé

5.1 : Moustique tigre

- **Voir contribution d'Aline Breton d'ASTER**

Action 5.1 : prévenir les maladies transmises par le moustique tigre en informant correctement la population sur les mesures à prendre

L'arrivée du moustique tigre sera un problème de santé publique et il est nécessaire de mettre en place une veille sur sa présence et de bien informer la population sur les risques et les gestes à avoir pour limiter sa prolifération.



Une sensibilisation de ce type a déjà été effectuée sur plusieurs départements de la région Auvergne Rhône-Alpes, des outils sont ainsi disponibles et la société civile pourra être le relais de cette action.

En revanche, je ne comprends pas pourquoi on se limite au moustique tigre, la chenille processionnaire du pin (très allergène) commence également à être un problème. Elle remonte vers le nord avec le réchauffement climatique, il serait donc intéressant de la prendre en compte dans cette fiche.

- suggestion de la commission, intégrer d'autres « nuisibles » comme les tiques, et, pour les bâtiments, les capricornes
- Lutte à coordonner impérativement sur tout le territoire ; les moustiques ne respectant pas les frontières
- Impliquer les Médecins de l'environnement

5.2. Crues de l'Arve

On a vu l'an passé que cette coordination a été précieuse. Bien perçue par la population ...et portée à la connaissance du public par les médias.

5.3. Concept de l'eau en ville

Jouer sur la visualisation : montrer des opérations avant/ après ...esthétique, plaisir de la fréquentation des lieux

5.4. Gestion équitable des eaux

Mesure de bon sens,

Etre vigilant sur la question de l'exploitation des gaz de schiste (appellation parfois impropre mais « générale ») susceptible de polluer les nappes phréatiques et contre laquelle des mouvements environnementaux se sont mobilisés activement sur France et en Suisse.

5.4. Pollution de l'air : l'item n'apparaît pas en tant que tel dans les actions, mais comme « bénéfice attendu : amélioration de la qualité de l'air »

Une approche transversale par la pollution de l'air pourrait être un axe intéressant.

La lutte contre la pollution de l'air rejoint celle contre le dérèglement climatique, mais la population est mieux informée et plus sensibilisée.

De plus cette problématique est transfrontalière ; les polluants ne s'arrêtant pas aux frontières. Une lutte coordonnée serait on ne peut mieux accueillie et comprise. On peut tabler sur un renforcement réciproque.

G2AME devient un outil de prospective, c'est bien. D'autant plus qu'il est transfrontalier ...c'est encore mieux

Cet hiver 2016/2017 ; les pics de pollution en France voisine, dans la vallée de l'Arve ont occasionné d'énormes mobilisations citoyennes. La thématique de l'air pollué, néfaste pour la



santé est plus facile à appréhender et il est plus facile de se sentir concerné que par le changement climatique un peu irréel sur le canton de Genève qui n'est pas encore très impacté.

Les attendus sont plus facilement mesurables et atteignables.

Plusieurs mesures du volet 2 du plan climat genevois ont des répercussions sur la qualité de l'air : 1 (1;2;3), 2(1;2;3;4;5)3(4), 4(1)

Présenter ces mesures sous cet aspect-là en insistant sur les effets sur la santé, mais aussi les coûts, pourrait être porteur.

Une communication à l'échelle du territoire lors des périodes sensibles serait un plus.

AXE 6 / Biodiversité +

6.1. Contribution ASTER (Aline Breton) : renforcer la résilience des espèces animales et végétales, notamment en améliorant les connaissances relatives à l'impact des changements climatiques sur les espèces.

Cette action est **fondamentale** mais très complexe et regroupe de nombreuses actions prioritaires sur le Grand Genève (gestion d'espaces naturels, maintien des corridors, sensibilisation...). Elle mériterait ainsi d'être scindée en plusieurs actions.

6.2. (ravageurs) et **6.3.** (futaie irrégulière) sont très précises paradoxalement. Je ne sais pas comment seront traduites ensuite ces actions, si des moyens financiers seront alloués, mais cette fiche action mériterait des moyens très importants, et déséquilibrés par rapport aux autres actions.

6.4. Promouvoir la généralisation de l'agriculture de conservation des sols

La relation agriculture et espaces naturels / biodiversité est très importante et ne doit pas se résumer à la seule conservation des sols.

Il serait intéressant de « promouvoir une généralisation de l'agriculture favorable à la préservation de la biodiversité »

- Conservation des sols
- Préservation des espaces naturels : intégration des espaces naturels dans les systèmes d'exploitation (réaliser des diagnostics d'exploitation pour étudier la faisabilité économique).
- Maintenir et développer des pratiques respectueuses :
- Fauche tardive,
- Limitation voir suppression d'intrants à proximité d'espaces sensibles,
- Restauration et maintien de prairies permanentes...

Ajouter la lutte contre les espèces invasives d'insectes (capricorne asiatique à Divonne) S'appuyer sur la société civile pour aider à la veille (clubs naturaliste etc)



Suggestions complémentaires

1. Appel à projets et à idées (avec budget), en entente avec les communes.

- Proposer au GLCT (respectivement au Conseil d'État) de lancer un appel à idées, dans le domaine de la réduction des gaz à effet de serre (GES), avec un budget à la clé, sur le modèle de ce qui se fait à Paris avec le budget participatif, ou à Bâle.

Dans cette ville le gouvernement bâlois a mis un montant au budget pendant plusieurs années pour concrétiser les idées ressorties de tables rondes / groupes de travail dans les quartiers dans l'objectif de rendre à Bâle-Ville son attractivité.

Projet Werkstatt. : la population de la ville était en baisse.

Pour Genève on pourrait imaginer un budget de 5 à 10 millions pour la prochaine législature de 5 ans qui va commencer au printemps 2018.

- En France, des lois ont été co-construites avec les citoyens, pour une meilleure expertise et une meilleure adhésion.

2. Proposer que le Grand Genève adhère aux clubs des villes ou autres structures luttant contre les GES

Par exemple Carbon-n Climat Registry ou carbonn.org C40

La Ville de Genève a signé la Convention des maires.

Motivation : une émulation est possible entre collectivités qui poursuivent les mêmes buts

Voir aussi Actu Environnement

3. Consultation en ligne sur l'état des lieux des actions dans le domaine de la réduction des gaz à effet de serre des instances non étatiques sur le modèle de ce que propose la Confédération ou le comité 21 français dans le cadre de l'agenda 2030 de l'ONU.

4. Créer un agenda des actions de la société civile (plateforme Internet) pour favoriser l'appropriation de la démarche.



Conclusion

- Tous les membres de la commission sont conscients de la double injustice, générationnelle et géographique, que représente le changement climatique. Et sont persuadés de la nécessité de prendre des mesures pour faire face au changement en cours : le ralentir, et/ ou s'y adapter.
- Ce phénomène ne s'arrêtant pas aux frontières, étant donné l'importance du sujet à moyen et long terme, et l'urgence des mesures à prendre, il nous apparaît nécessaire de partager et propager ces actions sur tout le territoire concerné pour limiter les effets du réchauffement climatique chaque fois que c'est possible
- Enfin, il est possible / important de présenter les changements à venir de façon positive : mettre en avant une visualisation des quartiers végétalisés, les économies réalisées grâce à l'isolation,